

Sherbrooke, le 30 novembre 2009

À l'attention de :

Monsieur Jean Grégoire
Président
Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)

Monsieur Jean-François Carrier
Président
Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS)

Objet : Appui aux revendications de la FEUQ et de la FECQ

Messieurs,

En tant que député de la circonscription de **Sherbrooke**, je tiens à apporter mon appui aux revendications défendues par la **FEUS**, et la **FEUQ**, afin que soit garanti un investissement de 118 millions de dollars en bourses dans le Programme d'aide financière aux études du Québec. Cette somme, provenant du Programme canadien de bourses aux étudiants, doit être récupérée par Québec et être investie en totalité dans le programme québécois.

Toute personne qui souhaite entreprendre des études postsecondaires ne devrait pas être ralentie par des considérations économiques. C'est pourquoi le gouvernement du Québec a mis sur pied, dans les années soixante, le Programme d'aide financière aux études du Québec. L'éducation étant un champ exclusivement de compétence provinciale protégé par la Constitution, le Québec a le droit de se retirer avec pleine compensation du programme canadien afin d'injecter ces sommes dans son équivalent québécois.

En ce sens, je ne peux que réitérer mon appui aux revendications de la **FEUS** et de la **FEUQ**.



Serge Cardin
Député de Sherbrooke (Bloc Québécois)